

Il y a quelque temps, l'honorable député s'est enquis des prix de l'agneau et a laissé entendre qu'ils n'étaient pas établis de la façon habituelle. Ce n'est pas exact. Ils se trouvent toujours, dans les cours du marché.

M. Gundlock: Ces prix ne sont pas établis d'après les pays d'origine, et les principaux fournisseurs du marché des États-Unis sont énumérés dans ce pays. Si je puis citer simplement quelques mots...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je me demande si l'honorable député voudrait bien poser sa question. Nous pourrions ainsi y répondre. Quelle est la question?

M. Gundlock: Les fournisseurs des États-Unis ont volontairement réduit leurs exportations devant une certaine résistance des marchés. Voici ce que je demande: ceux-ci ne pourraient-ils être énumérés suivant les pays d'origine?

L'hon. M. Hays: Il est manifeste que l'honorable député confond les choses. S'il veut bien venir à mon bureau, je lui expliquerai toute l'affaire.

M. Gundlock: J'invoque la question de privilège. Qu'on me permette de dire que je ne confonds rien du tout. J'aimerais obtenir une réponse à ma question au sujet de ce problème de l'agneau. C'est un aspect de l'économie canadienne qu'on néglige.

M. l'Orateur: L'honorable député veut-il faire inscrire sa question au *Feuilleton*?

LA CHAMBRE DES COMMUNES

VACANCES DU PERSONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au président du Conseil privé? Je me demande si le ministre est en mesure de nous dire autre chose au sujet des vacances pour le personnel de la Chambre des communes, étant donné que nous travaillons, semble-t-il, douze mois sur douze?

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Non, monsieur l'Orateur, si ce n'est de répéter que cette question fait l'objet d'un examen sérieux en ce moment et que j'espère que des renseignements pourront être fournis bientôt.

LES ANCIENS COMBATTANTS

ALBERTA—CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL D'HÉBERGEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): J'ai une question à poser au ministre des Affaires des [L'hon. M. Hays.]

anciens combattants. Quand le gouvernement s'attend-il de prendre une décision au sujet de l'ancien hôtel du gouvernement en Alberta et du pavillon Wells, à Edmonton, concernant l'établissement d'un musée provincial à l'occasion du centenaire de la Confédération?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Je puis annoncer aujourd'hui qu'un accord a été conclu avec l'Alberta au sujet de l'hôtel du gouvernement. En effet, le gouvernement fédéral remet l'hôtel du gouvernement à la province ainsi que le pavillon Wells situé près de l'hôpital universitaire, en échange d'un hôpital d'hébergement de 150 lits, qui sera construit à côté du sanatorium Aberhart et dont le gouvernement fédéral partagera les frais. Cette institution sera louée et dirigée par le ministre des Affaires des anciens combattants.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): L'admission des malades à cette nouvelle institution relèvera-t-elle du ministère des Affaires des anciens combattants?

L'hon. M. Teillet: Oui. L'institution appartiendra à la province, mais elle sera louée au ministère et nous l'administrerons de la même façon que nous administrons actuellement l'hôtel du gouvernement et le pavillon Wells.

HALIFAX—CESSION D'HÔPITAUX À UNE AUTRE AUTORITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Le ministre des Affaires des anciens combattants est-il en mesure de nous dire si des pourparlers ont eu lieu récemment, concernant le transfert possible à une autre autorité de l'hôpital Camp Hill pour anciens combattants à Halifax?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Non, monsieur l'Orateur.

LES CÉRÉALES

PRIX DU BLÉ ET DES CÉRÉALES SECONDAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): J'ai une question à poser au ministre du Commerce. Le ministre est-il prêt à répondre à la question que lui a posée hier le député de Rose-town-Biggar au sujet du paiement des livraisons de céréales?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur. Le 31 août, une question analogue avait été adressée en